

LE CONFINEMENT : UN COUP DE FREIN ÉCONOMIQUE BRUTAL ET MASSIF

Le confinement de la population instauré par le gouvernement le 17 mars jusqu'au 11 mai vise à atténuer le pic épidémique. Les 290 700 habitants de Guyane doivent limiter au strict minimum les contacts sociaux et les sorties de leur domicile, qui ne sont autorisées que pour quelques actes essentiels de la vie.

L'estimation économique de l'impact de la crise sanitaire en Guyane présentée ici est une première estimation, à prendre avec réserve. La structure de l'économie est bouleversée en temps de crise. En particulier, les effets de la crise « coronavirus » dépendront de nombreux facteurs comme du rattrapage économique à la sortie du confinement, de la résistance des entreprises à cet arrêt de l'activité, des mesures d'aide de l'État ou encore de la consommation des ménages après le 11 mai...

Le coronavirus cause, en première estimation, une baisse de l'activité économique de 28 % en Guyane

Le coup de frein économique est soudain et marqué : la perte d'activité pendant le confinement est à ce stade estimée à 28 % de la création de richesses. Les branches marchandes sont particulièrement affectées par les mesures de confinement. En Guyane, 41 % de la surface commerciale est concernée par le décret du 23 mars 2020 prévoyant la fermeture de commerces pour faire face à l'épidémie de Covid-19.

Quatre secteurs sont principalement frappés : la construction, les activités scientifiques, techniques, services administratifs et de soutien, le transport/entreposage et le commerce. Par ailleurs, certaines activités de services, comme l'hôtellerie et la restauration, sont quasiment à l'arrêt du fait des mesures de confinement. L'ensemble secteurs d'activités sont à l'origine de 72 % des 6,2 millions d'heures de chômage partiel demandées avant le 21 avril. À l'inverse, l'industrie agroalimentaire, qui répond à des besoins de consommation essentiels, resterait à un niveau d'activité élevé en comparaison des autres secteurs d'activités.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 07 mai 2020

Au niveau national, la perte d'activité est estimée à 33 %, 28 % à La Réunion, 27 % en Guadeloupe et Martinique et 18 % à Mayotte. La baisse d'activité est plus faible qu'en France métropolitaine du fait du poids plus important des activités non marchandes en Guyane.

Un impact sur le PIB encore difficile à estimer sur le long terme

L'activité est en recul de 28 % et un confinement de 8 semaines aurait un impact de l'ordre de 4,3 points de produit intérieur brut (PIB) annuel en moins. Un chiffre incertain : la vitesse de reprise et/ou de rattrapage des activités après le 11 mai sera déterminant pour l'économie régionale, par exemple pour les activités liées à la filière spatiale qui pèsent pour 15 % du PIB.

Méthodologie / pour en savoir plus :

L'Insee réalise un exercice de première estimation de la perte d'activité dans la région. Cette estimation est une déclinaison des hypothèses de baisse d'activité en France, déclinée selon la structure des entreprises et des secteurs d'activité en Guyane. Par construction fragile, cette estimation sera révisée sur la base de données consolidées.

RETROUVEZ LE POINT DE CONJONCTURE DE L'INSEE DES ESTIMATIONS NATIONALES ET REGIONALISEES